

OBJET:      ORGANE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

L'ORGANE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SE RÉUNIRA AU CENTRE WILLIAM RAPPARD LE LUNDI 14 OCTOBRE 2019 À 9 HEURES AFIN D'EXAMINER LE POINT SUIVANT:

1.      COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES ET CERTAINS ÉTATS MEMBRES - MESURES AFFECTANT LE COMMERCE DES AÉRONEFS CIVILS GROS PORTEURS

A.      RECOURS DES ÉTATS-UNIS À L'ARTICLE 7.9 DE L'ACCORD SMC ET À L'ARTICLE 22:7 DU MÉMORANDUM D'ACCORD SUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS (WT/DS316/42)

LES MEMBRES DE L'OMC ET LES GOUVERNEMENTS AYANT LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ORGANES DE L'OMC SONT PRIÉS DE COMMUNIQUER DÈS QUE POSSIBLE AU SECRÉTARIAT LES NOMS DE LEURS REPRÉSENTANTS.

ROBERTO AZEVÊDO